



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Courrier A Plus
Commune de Gubloux
Route de Fribourg 5
Case postale 70
1726 Farvagny

Service administratif	
Original	STech
18 SEP. 2019	
Exécutant	YVR
Copie(S)	Scan -> Isabelle, S Adm

Givisiez, le 16 septembre 2019

RAPPORT D'ANALYSE - DÉCISION

V 1

N° de dossier : 19-FR-39062

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Gubloux
Prélèvement du : 11.09.2019 Effectué par : Monsieur Gilles ROMANENS Date arrivée : 11.09.2019
Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: légères pluies

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 19-108648 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 002 - Distribution Estavayer-Le-Gubloux
Lieu de prélèvement : 01 - Ecole, Estavayer-le-Gubloux
Température de l'eau : 18 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	411 ± 8	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	1.7 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	45	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

- L'eau analysée ne répond pas aux exigences d'une eau potable pour le paramètre physique suivant: turbidité.
Base légale : art. 3 et annexe 1 de l'ordonnance du DFI du 16 décembre 2016 sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

L'échantillon est contesté.

N° d'échantillon : 19-108649 - Eaux du sous-sol, utilisées comme eau potable ou destinées à l'être

Secteur : 003 - Distribution Rueyres-St-Laurent (y.c. réservoir Rueyres-St-Laurent)
 Lieu de prélèvement : 03 - Réservoir Source Le Paquier d'Amont avant UV, Rueyres-St-Laurent
 Température de l'eau : 10 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	398 ± 8	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	

Appréciation de l'échantillon :
 Cette eau remplit les exigences de l'eau potable pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-108650 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 005 - Distribution zone inférieure Villarlod
 Lieu de prélèvement : 01 - Ecole, Villarlod
 Température de l'eau : 15 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	416 ± 8	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :
 Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-108651 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 019 - Distribution Posat
 Lieu de prélèvement : 01 - Charly Andrey; robinet cuisine, ; Route Saint-Jacques 81 ; Posat
 Température de l'eau : 18 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
------------	-----------	-------	----------	-------

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	677 ± 14	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

CONCLUSION GLOBALE**Turbidité**

La commune doit vérifier si le problème vient de son réseau ou des installations internes de l'immeuble où l'eau a été prélevée; le prochain prélèvement sera planifié pour permettre de répondre à cette question.

MESURE(S)

- 1 La personne responsable:
 - Etablit ou fait établir les causes des défauts constatés.
 - Prend les mesures correctives appropriées.

- 2 La personne responsable vérifie ou fait vérifier l'efficacité des mesures d'autocontrôle au moyen de prélèvements d'échantillons et d'analyses. Délai: 03.10.2019


ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 396.00 CHF (Montant HT)

VOIES DE DROIT

En application des art. 67 et 70 de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI, RS 817.0) et de l'art. 11 de la loi sur la sécurité alimentaire du 13 juin 2007 (LSAI, RSF 821.30.1), la présente décision peut faire l'objet d'une opposition auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez, dans les 10 jours dès la communication de la présente notification. L'opposition doit être notifiée par écrit, être brièvement motivée et contenir les conclusions de l'opposant, puis envoyée par courrier postal.


Yves YERLY
Inspecteur cantonal de l'eau potable
et des eaux de baignade

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

